

## édito

Toutes les saisons ont des caractéristiques bien marquées dans le domaine des relations humaines. En hiver la tentation du repli sur soi est forte. Au printemps nous nous ouvrons davantage aux autres. Ce sont les prémices de l'été, la belle saison des bons moments partagés. Fêtes des voisins, convivialité aux jardins, séance de ciné local entre amis, flâneries et sorties en famille, détours culturels réfléchis ou décalés... Cette bouffée d'oxygène semble revitaliser nos neurones pour des projets ou réflexions nouvelles.

Ne profiterions-nous pas de ces bonnes dispositions pour être à l'écoute de nos jeunes et de nos ados, qui sont l'incarnation la plus visible de ce dynamisme, et qui doivent être au centre de nos préoccupations ?

Exercice complexe pour nous, adultes, d'observer comment cette jeunesse nous est présentée aujourd'hui. Le filtre des médias nous montre généralement celle des banlieues ou des quartiers populaires, souvent stigmatisée et présentée comme une génération insaisissable. Le nom même dont on affuble cette génération, X ou Y, nous semble énigmatique, alors que « papy boomer » nous parle déjà davantage. Loin de ces clichés notre monde change vite, les pratiques anciennes des générations précédentes n'ont plus cours, il faut s'adapter. Cette jeunesse va devoir tout réinventer, avec les outils dont elle dispose, imaginer de nouvelles manières de vivre ensemble, se connaître, apprendre, échanger, communiquer...

Il faut savoir lui faire confiance, l'écouter et l'accompagner dans ces changements. Il faut savoir la considérer.

Leurs besoins sont nombreux mais souvent difficiles à cerner. La formalisation de leurs demandes et aspirations est quelquefois malaisée, prenons le temps de les écouter...

Quelle place leur laisser-t-on, au sens propre comme au figuré ?

Ce temps de vacances qui débute dans quelques jours est propice à ces beaux échanges, ne laissons pas passer cette occasion de nous écouter et ensuite de réfléchir. La réflexion qui est proposée dans les colonnes voisines ne peut que s'inscrire dans le temps, tant le sujet est important !

Très bon été à tous...!



## Une première rencontre avec les jeunes...

Des réalités et des besoins très différents existent entre jeunes du même âge, de milieux sociaux différents et entre jeunes d'âges différents.

Il subsiste malgré tout une aspiration commune à tous : pouvoir se retrouver et échanger librement, écouter de la musique, jouer au foot ou au basket, pouvoir flâner dans un coin pour flâner ensemble...

Crémieu est doté à l'extérieur du centre-ville, depuis une dizaine d'années, d'un city stade et d'un skate park très fréquentés et appréciés de nombreux jeunes. L'accès à ces lieux est ouvert à tous. Tous les jeunes ne s'y rendent pourtant pas car ils ne s'y

sentent pas en sécurité : cet endroit n'est ni entretenu, ni abrité, et le fait qu'il soit isolé loin des habitations autorise des comportements illicites difficilement contrôlables. Interrogés sur ce qu'ils souhaitent voir améliorer pour eux à Crémieu, les jeunes rencontrés par les ACpC ont répondu à l'unanimité : « rénover et agrandir le city stade, rénover le skate park ». La mairie a lancé tout récemment un appel ouvert aux grafeurs pour peindre les murs du city stade. Mais si cela est bien, l'attente des jeunes reste plus ciblée et concrète : entretenir les sols et les équipements abîmés. Certains seraient mêmes partants pour aider et participer à cette démarche de rénovation.

Autres souhaits : les jeunes rencontrés aimeraient avoir accès au stade de Crémieu, fermé par peur de dégradations ! Alors certains vont en auto-stop ou en covoiturage jouer à Saint-Romain-de-Jalionas où le stade est ouvert au public.

Parmi les autres demandes des jeunes, un cinéma ou une piscine : ces réponses posent la question de leur mobilité dans le territoire.

La participation aux associations de Crémieu, nombreuses et appréciées par les jeunes, est aussi inégale puisque tous n'ont pas les moyens financiers d'y adhérer. Mettre en œuvre une

politique locale de jeunesse nécessite une véritable volonté politique, une écoute et des propositions concertées.

Imaginer des espaces d'accueil ouverts avec des bancs où les jeunes peuvent se rencontrer sans déranger le voisinage... Tous les jeunes ne sont pas désœuvrés et auteurs de dégradations !

Pour eux, il avait été annoncé la création d'un lieu inter-générationnel dans le programme électoral pour les municipales en mars 2014...

Où en est ce projet aujourd'hui ?



## Ambiance

Vu de l'extérieur on imagine volontiers que des élus, réunis autour d'une table pour réfléchir, échangent intelligemment avec pour seul et unique souci l'intérêt des habitants. Cette vision ne reflète pas la réalité, comme en témoignent le comportement et les propos prononcés au dernier conseil.

**Il faudra bien comprendre un jour que « la pensée unique » c'est fini !**

Une attitude clairement ironique est parfois adoptée envers les élus des Citoyens pour Crémieu. C'est justement cette politique dédaigneuse, qui depuis trop longtemps gangrène les partis nationaux, qui devrait disparaître au lieu d'être entretenue par des élus devenus des professionnels. Ceux-ci sont tellement sûrs de leurs faits qu'ils se jouent des modalités élémentaires de notre démocratie et manifestent systématiquement du scepticisme à l'égard des propositions dès lors

qu'elles émanent d'une source extérieure aux hauts édiles.

Lorsque des élus défendent les intérêts communaux en s'opposant au cautionnement de fonds privés par la ville, lorsque des élus s'inquiètent du prochain manque de médecins, lorsque des élus souhaitent réfléchir au maintien d'un commerce de proximité viable, ils pensent essentiellement à l'intérêt général.... La dérision n'a donc pas sa place dans ces échanges officiels. Le conseil est composé d'élus qui représentent tous les citoyens de la commune pendant encore 5 ans et chacun portera les idées et les principes qui l'ont conduit jusque là. Il faudra bien comprendre un jour que « la pensée unique » c'est fini ! et que cette façon de faire de la politique « à l'ancienne » a déjà trouvé ses limites.

## Entrée Ouest de Crémieu opération privée ou publique ?

L'acquisition du terrain Montginoux par EPORA, avec caution de la commune, a été votée lors du conseil municipal du 27 avril (19 voix pour / 4 contre - sans notice préalable).

Quelle surprise d'apprendre que désormais la ville participe étroitement à l'opération immobilière.

**La ville participe étroitement à l'opération immobilière !**

Précédemment, lorsque les élus CpC s'interrogeaient sur la solidité financière du constructeur, il leur était répondu que ça ne regardait pas la commune : « c'est un promoteur privé, qui achète une propriété à des personnes privées, et qui revendra également à des personnes privées » (Procès Verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2014).

Aujourd'hui les choses ont changé : c'est EPORA (un établissement public foncier) qui est chargé par la mairie d'acheter le terrain, dans le cadre d'une convention de veille foncière qui prévoit que dans quatre ans maximum EPORA revendra au constructeur. La commune se porte caution de cette transaction à hauteur d'1 million d'euros. Le permis de construire a été accordé à GANOVA, qui va construire sans avoir à payer immédiatement le terrain.

Alors, entrée Ouest de Crémieu, opération privée ou publique ?

Lors du vote, les élus de la liste des CpC ont posé les questions suivantes :

- Pourquoi prend-on un risque financier sans être maître de l'opération ?
- Pourquoi la commune facilite-t-elle grandement la vie à un promoteur privé ?
- Pourquoi la commune en période de restriction budgétaire prend-elle un tel risque ?

La mission d'accompagnement a été confiée à l'élue de la liste des CPC, membre de la commission urbanisme avec le soutien de l'employée communale responsable de l'urbanisme.

**Réponse :** Parce que ces risques sont discutés et maîtrisés (Procès Verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2015).

Mais quand les CpC demandent en Conseil si la ville a des garanties en cas de faillite du promoteur, il leur est répondu : « impossible de le savoir » (même PV).

Les élus CpC ne sont pas contre le projet d'une extension de ville mais ils attendent plus de cohérence dans l'action publique. Il faut prendre en compte la reconversion proche des sites EZT et des terrains de Villemoirieu. Et il faut veiller à la qualité architecturale : ces sites sont à l'entrée de la ville, classés en zone de protection architecturale et patrimoniale Rappelons que ce projet engage la transformation irréversible de l'entrée de ville.

## Disparition de l'adjoint aux travaux

En mars dernier, l'adjoint chargé des travaux a présenté sa démission à la demande du maire.

Lors du Conseil municipal du 27 avril 2015, ce dernier a distribué ses missions à plusieurs adjoints plutôt que de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint aux travaux. Le conseiller délégué à l'éducation devient

**La commission travaux continuera-t-elle à se réunir ?**

5e adjoint au maire en gardant les mêmes prérogatives, la délégation travaux est quant à elle répartie sur tous ses adjoints : « chaque adjoint gèrera les travaux de sa compétence » (Procès Verbal du Conseil Municipal du 27 avril 2015).

Les élus de la liste Citoyens pour Crémieu posent les questions suivantes :

- Cette surcharge de travail ne se fera-t-elle pas au détriment des missions déjà confiées aux adjoints ?
- Quelqu'un aura-t-il la responsabilité de coordonner ces dif-

férents dossiers et les élus en charge de leur suivi ?

- Qui va gérer les procès liés aux malfaçons constatées sur les bâtiments communaux comme le gymnase Vacheron et l'école maternelle ?
- Les adjoints désormais chargés du suivi des travaux ont-ils la compétence en matière technique et juridique pour

suivre ces dossiers ?

- La commission travaux continuera-t-elle à se réunir ?

Il nous semble indispensable qu'un nouvel adjoint aux travaux soit nommé en cette période chargée, pour suivre les travaux votés lors du budget d'investissement 2015, soit entre autres, 200 000 € pour l'aménagement de l'entrée Ouest, 53 000 € pour la fontaine de la Poype, 48 000 € pour le pavage du centre-ville, 192 000 € pour la tranche 2 du cours Baron Raverat sans compter le dossier sur l'accessibilité des équipements publics...

## Privés d'exposition architecturale !

Fréquemment dans ces pages, nous dénonçons la façon dont l'exécutif prend de façon unilatérale ses décisions. L'exposition de projets d'architecture que vous ne verrez pas en est une bonne illustration.

L'école Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble est venue à Crémieu avec plus de quatre-vingts étudiants pour un projet pédagogique articulant modernité et cadre ancien de la ville.

La mission d'accompagnement a été confiée à l'élue de la liste des CPC, membre de la commission urbanisme avec le soutien de l'employée communale responsable de l'urbanisme.

Pour accompagner les étudiants, présenter la ville et accueillir les enseignants et leur groupe, le Maire, le personnel communal, le CAUE, les Heures de Crémieu et plusieurs particuliers se sont mobilisés 2 jours mettant notamment à disposition leurs maisons et les équipements. Plus tard, des élus et le personnel communal se

sont déplacés toute une journée à Grenoble pour participer aux jurys. La qualité des résultats est remarquable : une trentaine de maquettes d'un habitat collectif imaginé sur une parcelle en plein centre ancien, alliant parfaitement l'aspect contemporain. La commune doit profiter de ce retour

**Un habitat collectif imaginé sur une parcelle en plein centre ancien, alliant parfaitement l'habitat traditionnel à l'aspect contemporain.**

d'expérience vu sa qualité et les moyens humains engagés dans cette action. L'école propose de faire une exposition auprès des Crémolans et des dates sont avancées (mai 2015). L'organisation est quasiment bouclée, lorsque la municipalité déclare abandonner le projet. Un revirement incompréhensible pour les personnes mobilisées, mais expliqué en conseil municipal par le simple fait que cette action était en partie portée par des citoyens et non pas à l'initiative de la ville. Que faut-il en déduire ?

Pour des raisons « politiques » : pas d'exposition pour les Crémolans !



## Les jardins de Prajot



Situé sur la route d'Annoisin un ensemble d'environ vingt-cinq parcelles constitue les jardins ouvriers de Prajot. Ils ont été cédés à la commune il y a plusieurs décennies pour être exploités par des Crémolans adeptes du jardinage pour leurs besoins alimentaires, et pour servir d'espaces de loisirs et de convivialité. Ces jardins, très appréciés par leurs usagers, sont

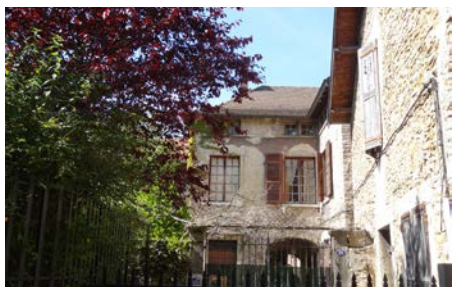
aujourd'hui sujets à une redéfinition de leurs organisations et attributions. Actuellement, un quart des parcelles n'est pas exploité.

La présence de la station de pompage d'eau et l'usage de produits phytosanitaires ont plusieurs fois remis en cause la présence de ces jardins. Les ACpC tiennent à eux et se sont rendus sur site afin de mieux comprendre la com-

plexité de la situation : les usagers de ces potagers, reçus par la mairie en novembre 2014, sont très inquiets de leur avenir. On les a menacés de les expulser et de raser les cabanes (peu esthétiques) qui se sont construites au fil des années. Il paraît aujourd'hui nécessaire d'effectuer une véritable remise à plat de cette situation en clarifiant la réalité de l'impact des produits, en définissant la zone réservée au pompage, en réorganisant les parcelles (attribution et loyers) afin de re-dynamiser une activité que beaucoup souhaiteraient voir se développer.

Plus de détails sur notre site [www.mursmursdecremieu.fr](http://www.mursmursdecremieu.fr)

## Les Heures de Crémieu



Les Heures de Crémieu est une association d'amateurs d'Histoire et plus particulièrement celle de Crémieu. Michel Péju, professeur d'histoire a créé en 1945 Évocations, une association et un bulletin exclusivement orientés vers la riche Histoire locale. Un scrupuleux travail de

recherches historiques a largement contribué à la connaissance du passé crémolan. Pendant près de 40 ans, Péju a ainsi documenté la Cité. En 1994, une nouvelle association prend la suite, les Heures de Crémieu dont l'activité principale est la rédaction d'un bulletin.

À ce jour, 192 numéros ont été publiés. Édith Reymond a présidé et porté l'association jusqu'à cette année, puis fut remplacée par Solange Birken. Le travail de mémoire des Heures est remarquable et mérite d'être connu. De nombreux numé-

ros concernent directement des lieux de Crémieu : les rues Porcherie, du colonel Bel, Juiverie, l'usine Infrabel, les anciens moulins, l'imprimerie clandestine, l'hôtel des monnaies, etc. Documents consultables au local des Heures de Crémieu à la maison des associations.



### Le Crémolan CURIEUX

C'est grave docteur ?

Les médecins généralistes crémolans sont atteints d'une maladie qui les frappe inéluctablement les uns après les autres : l'âge de la retraite. Quatre praticiens exercent actuellement sur notre commune ; ils étaient six il y a quelques années. « Pas grave » pourrait-on dire, il faut bien laisser la place aux jeunes ! Mais les jeunes médecins ne viennent pas. Un comble pour une commune qui vient d'ouvrir un « Pôle Médical ». Le bâtiment de l'ancienne usine Infrabel, récemment restauré, a sans doute fait le bonheur des cabinets crémolans qui s'y sont transportés, mais force est de constater qu'il n'a pas séduit les généralistes dont on ne voit pas arriver la relève. Crémieu est-il en danger de devenir bientôt un genre de désert médical, sans plus aucun généraliste pour 3500 habitants ?

## En bref...

Election à l'Union des Commerçants de Crémieu L'assemblée générale de Crémieu Tradition Commerce a renouvelé son bureau. Bienvenue à la nouvelle présidente Sabine Layrac (commerce de chaussures) et aux deux vice-présidents, Danièle Decherf (mercerie-lingerie) et Paul Chemin (libraire). Cette nouvelle équipe a plein d'idées et réfléchit sur la communication, le stationnement, les animations, la Fête de la musique, les Médiévales, les hôtels et cafés-restaurants... L'union commerciale de Crémieu participe activement à l'animation de la cité. Cette année le programme est riche, avec notamment, la célébration des 700 ans de la Charte de Franchise.

Nos commerçants sont dynamiques et ils le prouvent !

## Une motion pour les arbres

Un beau matin de février les grands arbres du clos bouliste ont tous été coupés. La nouvelle a fait le tour de la cité, la population s'est émue. Les ACpC se sont mobilisés, ils ont alerté différentes instances concernées. Les lois de l'urbanisme et du patrimoine spécifient que l'abattage d'arbres dans une zone protégée est soumis à autorisation ; l'adjoint au maire propriétaire du terrain ne pouvait ignorer cette réglementation. En conseil municipal, les élus CpC ont donc présenté une motion pour exprimer leur désapprobation, demander qu'une plainte soit déposée et que ses pouvoirs soient retirés à l'élu concerné. En réponse, le maire a annoncé que celui-ci avait démissionné de sa fonction d'adjoint, et qu'un Procès Verbal d'infraction avait été établi.

Plus de détails sur notre site [www.mursmursdecremieu.fr](http://www.mursmursdecremieu.fr)

## Il était une fois...



Vous avez dit « Mépris » ?

Extrait du dialogue :

**Camille** : C'est vrai, j't'aime plus. Y'a rien à expliquer, j't'aime plus.

**Paul** : Pourquoi? Hier, tu m'aimais encore.

**Camille** : Oui, beaucoup. Maintenant, c'est fini.

**Paul** : Y'a bien une raison?

**Camille** : Oui, sûrement.

**Paul** : Laquelle?

**Camille** : J'sais pas ... Tout c'que j'sais, c'est que j't'aime plus.

Dans le Mépris, l'homme, confronté à la mer immense, traverse les épreuves que la passion commande. Dans cette odyssee, il se fait l'écho douloureux et sensuel de personnages homériques.

Redécouvrez un grand film à voir absolument !

D'après un plan-séquence du Mépris de Jean-luc Godard, 1963  
Paul/Ulysse (Michel Piccoli) et Camille/Pénélope (Brigitte Bardot).

Plus de détails sur notre site [www.mursmursdecremieu.fr](http://www.mursmursdecremieu.fr)

## Du béton au pré Minssieux

Va et vient de camions, bétonnières et ferraille : des gradins sont en construction dans le pré Minssieux, au rythme d'un étage par an, budget oblige. Une excellente idée pour les Médiévales ainsi que pour d'autres spectacles potentiels ! Le caractère « définitif » de la construction inquiète un peu toutefois : ce site naturel magnifique est en zone protégée. A-t-on le droit de modifier ainsi durablement un des plus beaux paysages de Crémieu ? Aucune autorisation d'urbanisme n'est affichée, donc difficile de le savoir. On espère que la solidité de cet équipement, résistant aux dégradations, permettra d'ouvrir le pré au public toute l'année; ce serait un réel bénéfice pour les Crémolans.



## La longue route vers le « zéro phyto »



**E**n janvier 2014, le parlement a voté une loi visant à réduire les risques pour la santé liés à l'utilisation des produits chimiques dans les espaces publics et les jardins. L'objectif est aussi de favoriser l'utilisation de méthodes alternatives ou « bio-contrôle ».

Cette loi « Labbé » vise le zéro-pesticide pour 2020

dans les espaces publics, espaces verts, forêts, à l'exception, pour des raisons de sécurité, des autoroutes, voies ferrées, aéroports. De plus, la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir de 2022, afin de laisser le temps aux industriels de s'adapter. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Le gouvernement a ainsi concrétisé un des engagements du Grenelle de l'environnement. Les liens entre les pesticides et certains cancers (notamment pour

les agriculteurs) ainsi qu'avec la maladie de Parkinson sont confirmés par une expertise collective pilotée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en juin 2014. Les enfants à naître sont aussi très vulnérables chez les femmes en-

**La loi vise le zéro-pesticide pour 2020 dans les espaces publics, espaces verts, forêts.**

De nombreuses communes ont devancé les échéances en n'utilisant plus de désherbants chimiques, remplacés par des désherbeurs thermiques ou des bineuses. Dans les jardins privés, plutôt que de s'empoisonner lentement mais sûrement, et d'en faire profiter les autres via la nappe phréatique, mieux vaut pratiquer l'arrachage et le binage mais aussi se renseigner car certaines plantes éloignent pucerons (gourmandise des coccinelles), doryphores et autres insectes indésirables !

ceintes qui utilisent ces produits à des fins domestiques.

## Le recyclage peut aussi être une fête.



**U**n public nombreux a participé à la journée festive organisée par les ACpC, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Isère, de la DRAC et de partenaires privés, ainsi que la contribution de nombreux bénévoles. Cette journée fut précédée par des ateliers de sensibilisation dans les écoles, ainsi que des ateliers musicaux. Les problématiques du recyclage et du

respect de l'environnement ont été abordés d'une manière ludique, joyeuse et conviviale.

La journée fut clôturée par un spectacle musical insolite.

Une excellente idée au vu du succès de l'opération auprès des visiteurs.



## Biennale des Potiers à Crémieu



les 18 et 19 juillet place de la Nation, et il alternera avec celui de Morestel sur un rythme bien-nal. Cet évènement artisanal et touristique rassemblera trente cinq potiers sélectionnés qui exposeront leurs productions. Les visiteurs pourront trouver un grand choix de céramiques pour tous les goûts : utilitaires, décoratives ou sculpturales, en différentes matières : grès, faïence, porcelaines, sous différentes finitions : émaux, engobes, terres vernissées, raku... Des objets des plus sages aux plus fous... Pour permettre aux enfants de passer un bon moment, un atelier de modelage leur sera réservé. Le cloître servira d'écrin pour une exposition de grandes pièces (au moins 70 cm de haut). Un stand organisera une vente solidaire de pièces de potiers présents, dont le bénéfice reviendra à des potiers actuellement en difficulté. Des démonstrations de tournage, toujours fascinantes, seront visibles tout au long de ces deux jours de marché.

**A**u cœur de l'été, Crémieu méritait un joli marché de potiers. Les ACpC, en collaboration avec l'association de potiers D'ARGILES, lui en ont donc organisé un : il se tiendra cette année pour la première fois

## Fêtes de voisins : un bon moment ensemble.



**L**a Fête des voisins permet de se rencontrer de façon conviviale. Elle peut être une fête d'immeuble, de rue ou de quartier. La date officielle est toujours un vendredi de la fin du mois de mai, mais on peut se réunir quand on veut. L'arrivée du printemps favorise l'envie de sortir de chez soi. On met une table dans la rue ou dans la cour, chacun apporte un plat, une boisson... On échange un verre, on partage un repas,

on discute... Les tensions, elles s'apaisent, en se connaissant mieux, les gens se rapprochent et l'environnement de tous devient plus agréable.

A Crémieu, plusieurs fêtes de rue sont déjà pérennisées, la mairie favorise ces rassemblements en autorisant la fermeture à la circulation de certaines rues sur demande.

**Une bonne habitude à mettre en place et à développer !**

Cinélauzes, le cinéma itinérant sur le plateau de Crémieu, a organisé sa seconde séance publique le 22 mai à la Maison du Département (Crémieu) avec Daniel Pelligra, cinéaste et ethnologue dont 3 films ont été présentés. Cinélauzes prévoit une soirée cinéma par trimestre avec à chaque fois, une projection, un entracte gourmand et un débat. À suivre...

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

- Je fais un don de soutien de ..... €  
 J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €  
 Mon nom : .....  
 Mon adresse postale : .....  
 Mon adresse email : .....

Coupons à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :  
**Association des ACpC**  
 55 rue porcherie - 38460 Crémieu  
 Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.